

L'AFFÛT

CULTURE(S)
& RURALITÉ(S)
EN NOUVELLE-AQUITAINE

DOSSIER #1

OCT. / NOV. / DÉC. 2019

INTRODUCTION

Désert culturel, accès restreint aux propositions artistiques, difficulté à produire et à diffuser des spectacles... Les idées reçues ne manquent pas lorsque l’on confronte culture et ruralité. Mais qu’en est-il exactement de la réalité dans une région comme la Nouvelle-Aquitaine qui compte, selon les indicateurs (voir page 3), entre 30 et 84% de territoires ruraux ? C’est ce que nous vous proposons de découvrir dans ce dossier qui, sans omettre les obstacles rencontrés par les zones rurales pour initier des projets artistiques et culturels, souhaite explorer les formidables ressources dont elles disposent. Afin de se défaire de certains a priori, peut-être faut-il déjà changer de paradigme : cesser de parler de publics mais d’habitants et de citoyens, s’extraire aussi de cette logique création/diffusion/conquête de nouveaux spectateurs quelque peu réductrice, ne plus s’attacher uniquement enfin à la partie émergée de l’iceberg – les festivals et événements ponctuels — pour affirmer la nécessité d’une permanence artistique et de projets culturels de territoire. Car Marie Richard et Léo Anselme (Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant) puis Jean-Yves Pineau (Collectif Les Localos) le rappellent avec force : par sa capacité notamment à maintenir la présence de populations comme à en attirer de nouvelles, la culture constitue le socle d’un développement économique et social des territoires. Ceci, à condition que les politiques publiques émanant des DRAC et des Régions soient co-construites avec d’autres collectivités (au premier rang desquelles figurent les Intercommunalités), les acteurs locaux mais aussi et peut-être surtout, les populations concernées.

La participation citoyenne constitue sans doute en effet l’une des clés d’une inscription durable de la culture en ruralité, de surcroît dans ses formes les plus innovantes. En témoignent les initiatives que nous avons souhaité mettre en exergue : celles portées par l’association Quartier Rouge (Felletin) qui engage un dialogue inédit entre création contemporaine et problématiques liées au territoire, par le Château d’Oiron visant à nouer une complicité entre artistes, œuvres et habitants, par le festival *Musicalarue* (Luxey) dont la réussite exemplaire repose depuis 30 ans sur les forces vives de la commune et de ses alentours, et enfin par Les Grands Espaces (Villac) dont le projet contribue, entre autres, à rassembler des populations autour de l’éducation à l’image et de la pratique artistique.

Mais cette vie culturelle n’aurait évidemment pas de sens sans la présence d’artistes, dont plusieurs ont d’ailleurs fait le choix de quitter des grandes villes pour s’établir en milieu rural. Le récit de leur expérience montre combien ils y ont trouvé un cadre propice à l’épanouissement de leur démarche artistique et réussi à dynamiser et irriguer culturellement le territoire ; alors même qu’ils défendent, pour certains, des esthétiques (la danse, les musiques contemporaines) réputées élitistes. En les lisant, on se dit que les éléments de réflexion les plus pertinents sur d’autres façons de créer et de diffuser comme de « faire culture » ensemble, pourraient bien émaner non plus des villes ou des métropoles mais de ces territoires dits relégués ou oubliés.

Interviews et rédaction : Marie-Agnès Joubert

Sommaire

COMMENT DÉFINIR LA RURALITÉ DANS LA STATISTIQUE PUBLIQUE ?	P. 3	PAROLES D’ARTISTES	
QUELS ENJEUX POUR LES POLITIQUES CULTURELLES EN MILIEU RURAL ?	P. 4	• Sylvie Balestra	P. 11
QUATRE INITIATIVES CULTURELLES		• Vincent Afchain	P. 12
• Quartier Rouge	P. 7	• Fafiole Palassio	P. 13
• Le Château d’Oiron	P. 8	• Martine Altenburger	P. 14
• Le Festival Musicalarue	P. 9	QUELLES POLITIQUES CULTURELLES POUR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE ?	P. 15
• Les Grands Espaces	P. 10		

COMMENT DÉFINIR LA RURALITÉ DANS LA STATISTIQUE PUBLIQUE ?

Quatre nomenclatures principales existent aujourd'hui en France pour distinguer plusieurs catégories d'espace à l'échelle locale, des grandes villes aux espaces les moins peuplés. La notion de « ruralité » dans la statistique produit donc des indicateurs très différents : selon les critères, **8% à 35% de la population régionale serait des ruraux !**

1. ZONAGE EN UNITÉS URBAINES

Le zonage en unités urbaines est produit par l'Insee depuis le recensement de la population 1954 ; sa dernière version date de 2010. Il définit par défaut les communes rurales comme celles n'appartenant pas aux principales zones de concentration de la population, nommées *unités urbaines*.

Actualisé à chaque nouveau recensement, ce zonage associe deux critères qui visent à **délimiter les zones de concentration urbaine des populations**, d'une part, par l'agglomération du bâti (moins de 200 mètres entre les bâtiments, sauf exceptions) et, d'autre part, par le nombre d'habitants (minimum de 2 000 habitants par zone monocommunale ou multicommunale agglomérée).

2. ZONAGE EN AIRES URBAINES

Le zonage en aires urbaines (ZAU) est également produit par l'Insee mais il est plus récent : création en 1996 afin de mieux saisir la croissance urbaine par extension spatiale. Sa dernière actualisation date de 2010. L'approche est différente, elle vise la **définition des aires de concentration de l'activité économique et de leurs zones d'influence**. Depuis sa création, ce zonage s'est imposé assez largement comme la principale référence au sein de l'espace public.

La méthode de catégorisation du ZAU repose sur une approche fonctionnelle en deux étapes principales :

- définition des pôles de concentration des emplois, sur la base du périmètre des unités urbaines 2010 ;
- intégration des zones d'influence des pôles d'emploi à partir du seul critère des navettes domicile-travail des actifs occupés. Il s'agit ainsi de définir les communes qui appartiennent aux couronnes périurbaines de chaque pôle.

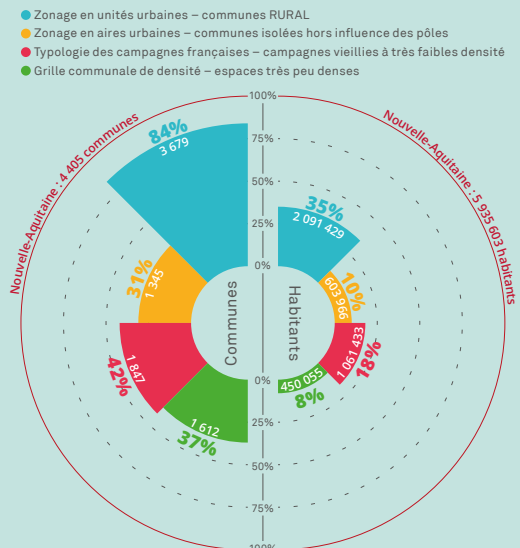
Le ZAU compte huit catégories spatiales dont **les communes isolées hors influence des pôles** : par défaut ou extrapolation, ces communes sont souvent considérées comme correspondant aux espaces ruraux dans le ZAU.

3. TYPOLOGIE DES CAMPAGNES FRANÇAISES

La typologie des campagnes françaises a été élaborée en 2011 pour l'ex-Datar. L'espace de référence est les communes hors des unités urbaines de 10 000 emplois et plus. Il en résulte l'identification de trois catégories principales de campagnes en France métropolitaine : les campagnes des villes, des littoraux et des vallées urbanisées, les campagnes agricoles et industrielles, et les **« campagnes vieillies à très faible densité »**. Cette typologie communale repose sur une approche multifactorielle au sens où elle distingue plusieurs catégories de campagnes à partir d'une grande variété de critères statistiques. Trois groupes d'indicateurs sont plus précisément utilisés : sur les populations et les conditions de vie, sur l'emploi et les activités économiques, sur les paysages à partir de l'occupation du sol.

4. GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ

La grille communale de densité constitue le dernier référentiel spatial à l'échelle locale produit par l'Insee en 2015. Plus précisément, elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle typologie **« degrés d'urbanisation »** par la Commission européenne, et elle repose sur l'analyse fine de la répartition de la population résidente dans l'espace.



Source :

Pierre Pistre et Frédéric Richard, *Seulement 5 ou 15% de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines*, *Géoconfluences*, avril 2018.

geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/definition-espace-rural-france

Source : INSEE. Limites territoriales en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Populations légales des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Traitement des données : pôle observation-ressources de L'A.

QUELS ENJEUX POUR LES POLITIQUES CULTURELLES EN MILIEU RURAL ?

INTERVIEWS

LÉO ANSELME

chargé des politiques publiques et des territoires
à L’Agence Auvergne Rhône-Alpes Spectacle Vivant¹

MARIE RICHARD

chargée
de projets territoires



*L’Affût :
Qu’entend-on
exactement
par espace
rural, notion
qui recouvre
des réalités bien
différentes ?*

Marie Richard : La définition basique du dictionnaire consiste à dire que tout espace n’appartenant pas à la ville est rural. On peut ensuite adopter deux analyses : l’une, fonctionnelle, qui tient plutôt compte de l’influence des villes par rapport au milieu rural (notamment des dépendances à l’emploi), et l’autre, morphologique, qui s’appuie sur la densité de population. Mais celles-ci présentent des lacunes et ne reflètent pas la multiplicité des espaces ruraux. Récemment, l’Insee a établi une typologie très intéressante mélangeant ces deux analyses. En considérant à la fois la densité, le nombre d’équipements, la proportion d’habitations et la structure sociologique, il a esquissé cinq grands types de ruralité, qui permettent d’en dégager l’hétérogénéité et de la comprendre. Ces cinq types de rural sont le rural éloigné, le rural très peu dense, le rural bourg, le rural couronne éloignée et le rural périphérique, avec pour chacun des éléments qui les différencient. On est loin du cliché sur un milieu rural très peu dense.

L’Affût : À l’instar de Jean-Yves Pineau, vous considérez les politiques culturelles comme le socle du développement des territoires. Quelles politiques sont aujourd’hui menées, et prennent-elles en compte les spécificités de chaque territoire ?

Léo Anselme : Le rôle joué par la culture pour rendre habitable et désirable un territoire est effectivement de tout premier ordre. La culture est importante afin de maintenir des populations sur un territoire et en attirer d’autres. Le compte n’y est pas quant aux politiques culturelles de soutien à la diversité de ces espaces ruraux. La France souffre encore d’un certain jacobinisme et le ruissellement des centres vers les périphéries reste faible. Il existe certes des tentatives de rééquilibrage menées par le ministère de la Culture, les Régions et les Départements via la signature de conventions de développement en matière d’éducation artistique et culturelle (EAC), des appels à projets, le

plan « Culture près de chez vous » ou encore les actions « Cœur de ville » qui comprennent un volet culturel, mais l’inégalité entre urbanité et ruralité demeure très importante. Par ailleurs, hormis ce que la DRAC a mis en place en signant des conventions avec des territoires prioritaires, je ne pense pas que l’on puisse diversifier les politiques selon le type de ruralité. Bien souvent, le cadre des procédures contractuelles ou des appels à projets concernant le rural est un peu contraignant. Il existe également nombre de projets hybrides mêlant culture et économie (agriculture, hôtellerie-restauration, artisanat...) qui perçoivent peu ou pas d’aides publiques.

Marie Richard : Les programmes européens permettent de construire des projets avec davantage de finesse, en s’appuyant sur les spécificités du territoire. Mais ils viennent le plus souvent compléter les politiques publiques existantes.

L’Affût : Les réformes territoriales se sont notamment traduites par une montée en puissance des Communautés de communes, outil de référence et interlocuteur privilégié des autres collectivités et de l’État. Comment mettent-elles en place des projets culturels, et à quelles difficultés se heurtent-elles ?

Marie Richard : Avec la fusion des communes et donc l’élargissement du périmètre, les Communautés de communes ont d’abord dû établir un diagnostic et repenser leurs modèles d’action. La culture n’était donc pas forcément une priorité à leurs yeux. Mais celles qui se sont saisies de la compétence culturelle ont bâti des projets particulièrement forts et riches. Leur mode d’action dépend en partie de leur proximité géographique ou non avec une métropole, de la présence ou de l’absence de grands équipements sur leur territoire.

Léo Anselme : De nombreuses contractualisations pluripartites ont lieu entre des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), la DRAC, la Région, les Départements, mais aussi la Caisse d’allocations familiales, l’Éducation nationale... Ces conventions pluriannuelles portent souvent sur l’EAC, mais s’élargissent à d’autres actions, comme des résidences d’artistes. Elles comportent toujours un volet ingénierie, la DRAC imposant un poste d’agent de développement culturel, au moins à temps partiel, au sein de l’EPCI.

Marie Richard : Un objectif est mentionné dans les conventions, afin d’éviter une accumulation d’actions

1. Initiateurs et co-auteurs de l’ouvrage collectif : *Cultures et ruralités : le laboratoire des possibles*, Les Éditions de l’Attribut et Auvergne Rhône-Alpes Spectacle Vivant, juin 2019.

et privilégier une vision globale, un projet culturel de territoire.

Léo Anselme : La première difficulté rencontrée par les élus « culture » des Communautés de communes est de convaincre les autres élus d'agir sur le champ culturel. La dimension du territoire peut également être un obstacle, certains élus s'interrogeant sur la capacité des habitants à se déplacer pour assister à une manifestation culturelle. La difficulté financière est par ailleurs réelle, les Communautés de communes, depuis la baisse des dotations de l'État, ne disposant pas d'importants budgets.

L'Affût : Vous évoquez la nécessité de politiques culturelles adaptées et co-construites avec les acteurs locaux et la société civile. Comment les mettre en œuvre ? Quelles expériences observez-vous sur le terrain ?

Marie Richard : Cette démarche de co-construction n'est pas la plus répandue. Les territoires qui co-construisent leur politique culturelle sont ceux qui ont l'habitude d'élaborer des projets et en connaissent l'ingénierie. Nous avons plusieurs exemples intéressants en Auvergne-Rhône-Alpes. Le Syndicat du Pays de Maurienne élabore sa saison culturelle en collaboration avec un collectif réunissant des habitants et des acteurs locaux. Celui-ci définit les critères d'attribution pour les appels à projets, choisit les artistes qui seront accueillis en résidence. À une plus petite échelle, la commune du Teil (Ardèche) a souhaité, dans le cadre de la rénovation du bourg (projet de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine), interroger les habitants sur leur vision du centre bourg et leurs souhaits. Elle a alors sollicité l'Association De l'Aire (Crest) et Kaleidoscop' qui ont accompagné cette démarche, notamment dans sa dimension culturelle. Enfin, un ambitieux projet de territoire est en cours sur le territoire d'Ambert Livradois Forez (Puy-de-Dôme) ; lequel a mobilisé des « personnes à énergie positive et solidaire » (PEP's) pour les faire participer à des ateliers et recueillir leur parole. De telles initiatives exigent toutefois une volonté politique forte. Les élus comme les structures culturelles doivent accepter d'abandonner leur position de décideur pour faire confiance aux acteurs du territoire. Une connaissance mutuelle, du temps, des outils, une méthodologie et une envie commune d'agir sont également nécessaires, entre autres, pour mener à bien cette coopération.

L'Affût : Pourquoi et comment certains lieux culturels s'appuient-ils sur les habitants pour bâtir des projets ? Comment permettre à des habitants de construire eux-mêmes des projets culturels ?

Marie Richard : Aujourd'hui, à notre connaissance, assez peu de lieux culturels s'appuient sur des habitants. Nous pouvons toutefois citer L'Agora d'Évry et Le Bateau Feu à Dunkerque, deux scènes nationales, la Condition Publique à Roubaix et le Théâtre de l'Albarède à Ganges (Hérault). Les structures dédiées aux arts de la rue portent plus d'attention à cette dimension inclusive : La Transverse à Corbigny (Nièvre), Les Ateliers Frappaz à Villeurbanne (Rhône), Derrière le Hublot à Capdenac-Gare (Aveyron), Les Pronomade(s) (Haute-Garonne), Le Polau à Saint-Pierre-des-Corps (Indre et Loire)... Des associations culturelles, des collectifs,

des auteurs, des metteurs en scène ou des chorégraphes développent également cette démarche. La réussite de tels projets repose en grande partie sur les personnes qui les portent et se ressent à travers l'utilisation d'une autre sémantique. Cela demande que l'on soit respectueux des personnes et de leur culture, que l'on abandonne certains termes comme « désert culturel » et « accès à la culture ». En effet, la culture ne se résume pas à une esthétique, c'est un mélange de valeurs, de savoirs, de traditions, grâce auxquels chacun se construit, se définit et entend être reconnu.

« La coopération et le partage des cultures sont davantage à l'œuvre en milieu rural. »

L'Affût : En quoi les territoires ruraux peuvent-ils être des laboratoires d'innovation en matière de droits culturels ?

Marie Richard : Les territoires ruraux n'ont pas attendu que l'on parle des droits culturels pour les mettre en œuvre. La proximité et les habitudes coopératives davantage à l'œuvre favorisent la mise en action des droits culturels. Par ailleurs, l'absence d'équipements labellisés ainsi qu'une pratique parfois moins consumériste de la culture, mettent en lumière d'autres façons de concevoir la culture sur le territoire et de faire humanité ensemble. Les événements culturels sont souvent moins en concurrence. Véritables rendez-vous sur le territoire, ils constituent une occasion de se rencontrer et d'échanger.

Léo Anselme : Les moyens étant moindres, la population est davantage sollicitée dans le montage des projets et s'y implique plus fortement.

Marie Richard : C'est l'un des principes de base des droits culturels : considérer chacun comme porteur et désireux de culture, sachant et apprenant. Il ne s'agit pourtant pas de faire nécessairement du « tout participatif », car notre identité se construit aussi dans l'altérité, mais de rééquilibrer des visions culturelles.

L'Affût : Comment faire en sorte que les territoires ruraux travaillent en réseau ? Le réseau est-il l'une des clés d'un renforcement de la culture sur ces territoires ?

Léo Anselme : Certains Départements de notre région réunissent les agents de développement culturel des Communautés de communes. La Drôme et l'Ardèche, par exemple, travaillent très souvent ensemble.

Marie Richard : Favoriser la mise en réseau était l'objectif du premier groupe de travail que nous avons monté en 2016 lorsque des conventions ont été signées entre des territoires ruraux et la DRAC. L'idée était de réunir les coordinateurs de ces conventions afin qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques et de leur donner des outils d'animation pour leur permettre de créer des « groupes projets » sur leurs territoires. Aujourd'hui, certaines de ces personnes se réunissent en dehors des groupes de travail que nous organisons. Faire réseau permet de se sentir moins démunis, de débloquer des situations, de trouver des solutions apportées par un autre territoire. ■

QUELS ENJEUX POUR LES POLITIQUES CULTURELLES EN MILIEU RURAL ?

INTERVIEW

JEAN-YVES PINEAU

directeur du Collectif Les Localos

« Considérer la culture comme un socle de développement. »



L’Affût : En quoi la culture peut-elle être considérée comme un élément d’attractivité des territoires et d’implantation de nouvelles populations ?

Au sein des Localos, nous considérons que la culture constitue le socle d’un territoire et contribue,

entre autres, à son attractivité. Nous parlons d’attractivité démographique, au sens où la culture permet aux populations de demeurer sur un territoire parce qu’elles peuvent se cultiver, mais en incite aussi d’autres à s’y installer parce que des actions culturelles existent. La culture est donc un élément d’attractivité, mais de quelle culture et de quelle attractivité parle-t-on ? On voit bien en effet aujourd’hui la dérive de certaines collectivités qui investissent sur l’événementiel, sur ce qui brille. Nous défendons une culture qui ouvre les mentalités et fait en sorte qu’un territoire ne se replie par sur lui-même mais est en capacité d’accueillir. Car l’attractivité ou le renouvellement des populations ne se décrètent pas, elles s’organisent. La culture doit, en outre, permettre d’apprendre à vivre avec les autres, à les connaître et de s’enrichir mutuellement. Un autre volet, essentiel, a trait à la culture au sens territorialisé du terme, c’est-à-dire la capacité à comprendre son territoire, son histoire, ses paysages. C’est une manière d’habiter le territoire, de ne pas en faire un territoire décor ni un territoire support.

L’Affût : De quelle façon et à quelles conditions la culture peut-elle également jouer un rôle essentiel en matière de développement économique des territoires ?

Un premier volet concerne l’événementiel, de nombreux festivals, événements ou actions culturelles ayant cherché à se légitimer dans les années 1990-2000 en évoquant les retombées économiques. Or, à présent, nous vivons des retours de bâton parfois violents en faisant de la culture une marchandise et en la confiant au privé. Un malentendu s’est instauré sur la création de richesses et les retombées économiques. Ces retombées sont intéressantes à condition que l’argent généré fertilise le territoire qui organise ou accueille l’événement. Il faut alors que celui-ci soit construit par et pour les gens qui résident sur le territoire. Car c’est ainsi que l’économie résidentielle ou de proximité (qui représente 70% des richesses pécuniaires des territoires) peut être dopée, parce qu’elle va promouvoir des talents et produits locaux

et donc organiser des émetteurs et surtout des capteurs de richesses. Les actions culturelles doivent être portées par les acteurs du territoire en incluant deux notions : une notion de fabrique artisanale sur place et une notion de temporalité, avec un amont, un pendant et un aval. L’amont et le pendant renvoient à la participation de bénévoles, et l’aval à ce qui demeure une fois l’événement achevé : celui-ci donne-t-il envie à des habitants de s’inscrire dans des pratiques artistiques, et existe-t-il des lieux pour ce faire sur le territoire ? Le second volet important est la capacité d’un territoire à s’enrichir d’apports extérieurs, et notamment de la présence d’artistes accueillis en résidence qui savent révéler les beautés et le caractère précieux d’un territoire. Il y a ce réinvestissement par le regard, mais aussi dans les lieux, avec la réaffectation de friches sociales ou industrielles à un usage artistique. Le troisième volet, en lien avec le premier, est de permettre à des chefs d’entreprises, des cadres, des ouvriers, de rester ou de venir sur un territoire, et d’utiliser l’image positive qui en est donnée à l’extérieur. Je pense au mécénat apporté à un événement par des entreprises ou des commerçants, qui fait connaître des productions locales et génère ainsi des flux financiers sur le territoire et pour lui.

L’Affût : Quelles expérimentations avez-vous menées au sein du Collectif Les Localos ?

Elles sont nombreuses, puisque nous essayons de mettre en action tout ce que j’évoquais précédemment. Avec la Fédération des lieux de musiques actuelles (Fedelima) et l’Union fédérale d’intervention des structures culturelles (Ufisc), nous sommes notamment en train de réfléchir à une expérimentation auprès de trois territoires pour voir comment des élus, des acteurs locaux et des habitants peuvent construire un projet culturel qui réponde aux enjeux dont je parlais. Ceci, en affirmant que le projet culturel doit être premier, le socle sur lequel on arrimera ensuite un projet de territoire comprenant des volets économiques, sociaux, environnementaux. Nos actions en faveur de la transition et du développement local, de l’attractivité des territoires, des politiques d’accueil, sont déjà bien repérées alors que le Collectif existe seulement depuis 2016. C’est révélateur de la nécessité de considérer la culture comme un socle et un levier plutôt que comme un simple prétexte à marketing. ■

Pour aller plus loin

Les Localos : localos.fr

QUATRE INITIATIVES CULTURELLES

Quartier Rouge

Felletin (Creuse)



L'Affût : Quelles activités Quartier Rouge développe-t-elle et en quoi sa situation géographique oriente-t-elle son projet ?

Pomme Boucher : L'association a été fondée en 2006 dans un contexte géographique particulier, celui de la Gare de Felletin qui compte des artisans et des chefs d'entreprises installés depuis une quinzaine d'années, et dans l'idée d'ouvrir un dialogue entre les problématiques liées au territoire et la création contemporaine. Les questions soulevées peuvent être d'ordre géographique et environnemental, mais aussi en rapport avec les acteurs vivant sur le territoire. Quasiment tous les projets portés par Quartier Rouge sont conçus en partenariat, soit avec d'autres associations, soit avec des artisans et des artistes résidant ici ou ailleurs. Nous avons par exemple travaillé avec Pierre Redon, basé à Faux-la-Montagne, sur la thématique de l'eau. Après avoir interrogé des habitants, Pierre Redon a imaginé *Les Marches sonores*, des parcours autour du lac de Faux-la-Montagne, sur le barrage ainsi qu'à Felletin, durant lesquels les publics munis de casques audio s'immergent dans l'environnement, écoutent des créations sonores et les témoignages d'habitants. Nous développons plusieurs programmes. Le premier est lié à l'espace public et aux questions territoriales. Ces projets *in situ* durent entre deux et cinq ans et rassemblent des groupes d'habitants, des associations, parfois même des collectivités. Nous avons aussi un programme de résidences d'artistes, proposons des ateliers et intervenons dans des écoles, collèges, lycées, EHPAD et Instituts médico-éducatifs (IME). Enfin, nous organisons tous les ans en juillet un laboratoire de pratique collective où nous convions différentes personnes à partager des projets de recherche. Des ateliers, des projections de films, des rencontres entre habitants ont alors lieu.

L'Affût : Dans la production des projets, rencontrez-vous des difficultés liées au contexte rural ?

Pomme Boucher : Nous travaillons beaucoup avec des collectivités, qui par manque de moyens ont des difficultés à financer nos actions. Monter des productions n'est pas toujours aisé, car nous sommes partis de zéro. Ce n'est qu'au fil des années que Quartier Rouge a réussi à susciter l'attention des financeurs et des acteurs locaux, français et européens. La DRAC et la Région (au titre de l'emploi associatif) nous soutiennent, et nous répondons

POMME BOUCHER

fondatrice et chargée de développement

NADÈGE SELLIER

chargée de production et de médiation

également à leurs appels à projets. Mais les activités de base de Quartier Rouge, hormis les projets dans l'espace public pour lesquels nous devons trouver des subventions exceptionnelles, sont financées sur le budget de fonctionnement. Notre association est un peu atypique dans le paysage, car nous ne possédons pas de lieu pour le moment. La situation devrait cependant évoluer puisque nous avons acquis en 2018 la Gare de Felletin pour y développer un projet baptisé *La Gare en commun*.

L'Affût : Développer des projets liés à une réalité locale permet aussi de valoriser l'image du territoire...

Pomme Boucher : Cette année, nous avons lancé une collection d'ouvrages intitulée *Éclipses*, dont la première édition, réalisée avec l'atelier Les Michelines, rassemble des œuvres de deux artistes creusois, Laurie-Anne Estaque et Aurélien Mauplot. Nous l'avons montrée cet été à Pessac, ce qui permet d'offrir une visibilité à des acteurs culturels locaux en d'autres endroits de la Nouvelle-Aquitaine.

Nadège Sellier : Dans notre façon de mener des projets mais aussi d'interroger l'art, se pose la question de la valorisation du territoire. Nous ne l'abordons toutefois pas sous l'angle de la beauté, mais plutôt des ressources, de la dynamique à l'œuvre notamment dans le quartier de la gare. Les artisans et artistes installés autour de nous souhaitent contribuer ensemble au développement économique, social ou culturel du territoire.

L'Affût : Comment réussissez-vous à favoriser l'accessibilité aux œuvres sonores, visuelles et plastiques ?

Pomme Boucher : La diffusion concerne souvent des publics spécifiques et s'opère via des actions ciblées envers une classe, des résidents d'un EHPAD ou d'un IME, par exemple. Nous proposons cependant des restitutions publiques des ateliers, et dans le cadre d'un partenariat avec le FRAC-Artothèque du Limousin, nous facilitons la rencontre avec les œuvres. Co-construire des projets avec des habitants, sur des problématiques individuelles ou collectives, permet également de démythifier l'art contemporain.

Nadège Sellier : Nous faisons en sorte de concevoir des ateliers visant réellement à faire découvrir la pratique artistique en milieu rural auprès de publics qui n'en ont pas forcément l'opportunité. Ceci, à partir d'enjeux qui les concernent. ■

Pour aller plus loin

Quartier Rouge : quartierrouge.org

QUATRE INITIATIVES CULTURELLES

Le Château d’Oiron

Oiron (Deux-Sèvres)



L’Affût : Quelle programmation en art contemporain déclinez-vous et quelle est sa singularité ?

L’axe fort de la programmation est d’initier un dialogue entre la création contemporaine, le lieu historique, la Collection permanente *Curios & Mirabilia* et le territoire proche. Nous invitons majoritairement des artistes français et étrangers issus des arts visuels mais proposons également, dans le cadre du *Festival Parenthèses (d’Instants Exquis)*, des spectacles de danse ou des formes théâtrales performatives. En septembre par exemple, Cyril Hernandez et Emmanuel Labard ont présenté *La Galerie des éclipses*, une création sonore et visuelle. Ce qui fait notre singularité est le travail régulier mené avec le territoire : nous organisons des rencontres entre la population et les artistes accueillis en résidence, ceux-ci circulent quotidiennement dans le village et créent même parfois des œuvres avec les habitants. Je pense à Mario D’Souza dont une partie des sculptures a été conçue par la population lors de temps de convivialité, ou au Centre chorégraphique de Nantes qui a élaboré une partition chorégraphique à partir de conversations avec les habitants. Par ailleurs, nous nous appuyons sur deux œuvres majeures, *Les Écoliers d’Oiron*, de Christian Boltanski, et *La Salle à manger*, de Raoul Marek, pour convier chaque 30 juin les habitants qui participent au projet depuis 1993 à se retrouver lors d’un dîner. Leurs profils sont dessinés sur les assiettes, leurs noms sont gravés sur les verres et les empreintes de leurs paumes sont inscrites sur les serviettes. Le souci de la convivialité et du vivre ensemble nous anime constamment.

L’Affût : Vous avez initié un projet participatif intitulé « À vous de jouer ». Comment s’est déroulé le processus et quels en étaient les enjeux ?

En collaboration avec le Fonds régional d’art contemporain (FRAC) Poitou-Charentes, nous avons co-construit un projet participatif à partir d’un appel à participation. Un groupe de 13 personnes, assisté de Julie Pérez, médiatrice au FRAC, et de Samuel Quenault, chargé des collections et de la communication du Château d’Oiron, a participé à toutes les étapes de la conception après avoir décidé de mettre en place une exposition : choix de l’espace, des œuvres, de l’installation, rédaction des notices, actions de médiation, interviews données à la presse... Lors du vernissage, un représentant du collectif a pris la parole puis les commissaires-citoyens ont animé des visites de l’exposition et nous avons été surpris par la

CARINE GUIMBARDE

administratrice du Château d’Oiron

qualité de l’engagement et des propos. Les habitants se sont totalement appropriés ce projet qui nous a obligés, en tant que responsables d’institutions, à nous effacer, à réinterroger nos pratiques et à lâcher prise en faisant confiance à ce qui adviendrait. Sur ce plan, ce fut une expérience très enrichissante.

L’Affût : Comment les participants ont-ils vécu cette expérience, et pourquoi est-ce important de co-construire des actions culturelles avec des habitants ?

Les réactions ont été très positives. Ce projet a permis d’accroître la fréquentation du Château et d’ancrer davantage un monument national sur un territoire rural. Nos visiteurs sont certes des amateurs d’art contemporain, mais il est à nos yeux essentiel d’apporter la création au plus grand nombre grâce aux échanges autour de l’acte de création et de l’artiste. Les habitants deviennent alors les ambassadeurs de nos actions. Les relations qui se nouent entre les artistes et la population sont également très importantes. Des habitants les accueillent chez eux, se voient parfois offrir des œuvres et suivent leur travail. Certains se sont ainsi déplacés au Musée d’art moderne à Paris pour assister à une exposition de Mohamed Bourouissa que nous avions reçu il y a trois ans. Nous menons donc un travail de fond, profitable autant aux habitants qu’aux artistes.

L’Affût : En quoi la présence d’un centre d’art contemporain contribue-t-il au développement (économique, social, culturel...) d’un territoire rural ?

Le fait d’accueillir des artistes qui demeurent durant un temps long sur le territoire et consomment dans les commerces du village permet de créer une économie locale. Par ailleurs, pour toutes les actions que nous menons, nous sommes en relation avec les artisans, ainsi que les producteurs locaux (traiteurs, viticulteurs...) auprès desquels nous nous approvisionnons pour les cocktails de vernissages, par exemple. Nous faisons aussi en sorte que l’artiste en résidence ait un temps de travail avec l’école du village, l’EHPAD, et des collèges alentour, et organisons des rencontres conviviales. Avec les habitants, nous avons réussi à trouver un langage commun autour de l’art et de ce que nous construisons ensemble. Tout cela concourt à démythifier les artistes, à les rendre proches des gens. Il en va de même concernant l’accueil d’artistes internationaux. ■

Pour aller plus loin

Château d’Oiron : chateau-oiron.fr

QUATRE INITIATIVES CULTURELLES

Le Festival Musicalarue

Luxey (Landes)



L'Affût : Comment réussissez-vous depuis 30 ans à organiser un festival dans une petite commune comme Luxey ?

C'est le fruit d'une longue histoire entre 1968, date à laquelle des adolescents dont je faisais partie ont commencé à organiser la fête du village puis des soirées thématiques, et 1990 qui a vu naître *Musicalarue*. Le festival s'est construit sur des fondations très solides : les habitants étaient habitués à assister à des spectacles de rue et à des concerts, mais aussi à participer à leur organisation en préparant des repas pour les artistes et en les hébergeant. Nous sommes passés de 200 bénévoles en 1990 à plus de 900 aujourd'hui. Nous avons également su intéresser les partenaires publics, qui nous ont soutenus financièrement. Les acteurs économiques, quant à eux, ont compris que l'existence d'une telle manifestation pouvait constituer un point d'appui pour leur dynamique entrepreneuriale. Notre capacité à assurer un bon accueil technique et logistique a, par ailleurs, convaincu de plus en plus d'artistes de se produire au festival, dans un cadre champêtre qui les attire aussi. Enfin, le fait de réussir à nous professionnaliser en ouvrant en novembre 2015 un lieu de diffusion à l'année, Les Cigales, et donc à créer de l'emploi sur le territoire avec l'embauche de neuf salariés, a donné ses lettres de noblesse au projet.

L'Affût : Quels sont les bienfaits économiques, mais aussi sociaux et culturels induits par le festival ?

Sur un plan économique, le festival a permis de sauver l'unique café restant dans le village et fait vivre l'ensemble de ses commerces. Les bienfaits sociaux et culturels sont, eux, spectaculaires surtout dans la période que nous traversons où les territoires ruraux ont le sentiment d'être oubliés et déclassés. Proposer une offre culturelle de qualité, accueillir des artistes renommés comme Joe Cocker ou Patti Smith, donnent un sentiment de fierté au territoire, et rassemblent les habitants, faire en sorte qu'ils échangent entre eux, participent à la qualité de vie et à la cohésion sociale. Sur un territoire très enclavé comme le nôtre, recréer des lieux de rencontre est très important. Le festival et Les Cigales apportent une plus-value au vivre ensemble.

Pour aller plus loin

Festival Musicalarue : musicalarue.com

À lire : *Musicalarue, le livre histoire d'un festival*, de Patrice Clarac, Éd. Confluences, 2013

FRANÇOIS GARRAIN

président de Musicalarue

L'Affût : Musicalarue fait notamment partie de la Fédération Grand'Rue et de la SMAC de Réseau des Landes. En quoi travailler en réseau est-il important en zone rurale ?

C'est déterminant pour rompre l'isolement, nouer des solidarités avec d'autres programmeurs confrontés aux mêmes problématiques que nous, partager des expériences et construire des projets. Car les initiatives les plus intéressantes naissent de l'intelligence collective. Nous avons, par exemple, créé un Collectif d'acteurs ruraux de l'Aquitaine élargi depuis la fusion des Régions à la Nouvelle-Aquitaine. Trois à quatre fois par an, ses acteurs repèrent, chacun sur leur territoire, des artistes qui se produisent en mai lors de *Musicalarue sur un plateau*. À l'issue de cette manifestation, chaque membre du Collectif s'engage, suivant son budget, son projet et son équipement, à les faire tourner, et une dizaine d'artistes est en outre programmée lors de *Musicalarue*. Nous menons ce travail de proximité, mais aussi des actions dans le Département, en Région au sein de la Fédération Grand'Rue et sur le plan national. Être présent dans différents cercles permet d'être identifié et de mieux défendre ses projets.

L'Affût : Comment faire en sorte de se démarquer de l'événementiel pour contribuer au développement culturel d'un territoire rural ?

En disposant d'un équipement culturel destiné à accueillir des artistes et les publics du territoire. Bien qu'un festival soit nécessaire afin de créer de l'effervescence et avoir un impact sur un territoire, déployer de l'énergie pour une manifestation qui dure quelques jours n'a pas beaucoup de sens si on ne permet pas aux habitants d'accéder tout au long de l'année à une offre culturelle. C'est ce que nous faisons grâce à notre salle Les Cigales, qui propose une quarantaine de spectacles, dix résidences de création, des ateliers de pratique artistique, des interventions notamment en milieu scolaire, et accueille l'ensemble des associations du territoire. Nous proposons aussi au printemps *Musicalarue à domicile*, qui apporte le spectacle vivant au plus près de la population. Pour se doter d'un tel outil, il faut une volonté politique forte. Si nous avons réussi à convaincre les élus, c'est parce que nous avons commencé par organiser une manifestation qui a suscité ensuite une dynamique montrant la nécessité de construire un équipement. ■

À voir : *Que ta volonté soit fête*, de Johanna Turpeau, documentaire diffusé sur France 3 en juin 2015 et visible sur YouTube

QUATRE INITIATIVES CULTURELLES

Les Grands Espaces

Villac (Dordogne)



L’Affût : Comment est née l’association Les Grands Espaces, et de quelle façon son projet a-t-il évolué au fil des années ?

Le projet est né en 2009 d’une envie exprimée par des médiateurs de structures culturelles, des artistes et de nombreux enseignants et éducateurs, de mettre en œuvre des actions autour de l’éducation à l’image. Nous avons échangé ensemble, l’idée étant que les enseignants travaillent avec les artistes et les médiateurs sur les aspects pédagogiques, et que ceux-ci transmettent aux professeurs ce qui relève de la technique et de l’artistique. Ce travail nous a permis de concevoir localement un grand nombre d’ateliers, avec le soutien du Département de la Dordogne et des Passeurs d’Images. Face au succès rencontré, nous avons dû réfléchir à de nouvelles formes permettant d’intégrer de grandes jauges. Nous avons ainsi inventé l’*Atelier-Spectacle*, un atelier écrit comme un spectacle, proposé dans des salles de cinéma et grâce auquel de nombreux spectateurs peuvent fabriquer un objet cinématographique. C’est à ce moment-là, en 2013, qu’est née l’association Les Grands Espaces, à Villac. Cette commune compte seulement 250 habitants, mais nous avons réussi à y développer encore plus d’activités sur des champs divers, grâce à la dynamique que nous avons impulsée et à l’accueil local. Très récemment, nous avons installé nos bureaux dans la commune, ce qui a renforcé notre ancrage territorial et permis de créer de véritables liens avec la population. L’association commence d’ailleurs à s’inscrire dans des projets culturels de territoire avec la Communauté de communes du Terrassonnais.

L’Affût : Quelles principales activités développez-vous aujourd’hui ?

Outre les *Ateliers-Spectacles* qui permettent de développer notre activité sur l’ensemble de l’Hexagone puisque nous travaillons avec un réseau de salles de cinéma, nous animons des formations, en particulier pour les médiateurs culturels et les enseignants. Nous aidons ces derniers, dans le cadre de dispositifs tels qu’École et cinéma ou Collège au cinéma, à appréhender les films non plus seulement sous un angle thématique mais d’un point de vue cinématographique. L’association propose également des ateliers, qui insistent sur la pratique. Notre axe principal est de mêler le faire et le voir, car c’est en le fabriquant soi-même que l’on comprend mieux l’acte artistique.

MARIE COURAULT

chargée de la coordination
Éducation à l’image

L’Affût : Vous investissez l’espace public et proposez notamment des créations participatives. Pourquoi, et quels effets cette démarche produit-elle en termes de valorisation du territoire et de liens tissés avec les populations ?

Investir l’espace public permet de s’adresser à l’ensemble des habitants, en particulier ceux qui n’ont pas l’habitude d’être confrontés à la pratique ou aux œuvres artistiques, de leur montrer que l’acte créatif est accessible à tous. Notre souhait est aussi de rassembler des personnes qui ne se connaissent pas en un endroit précis, autour d’une œuvre cinématographique ou performative. Les gens vivent le territoire ensemble, se le réapproprient et l’envisagent d’un point de vue différent. Ils constatent que leur lieu de vie peut produire de la culture, est beau, riche et intéressant. Valoriser le territoire est en effet l’un de nos objectifs. Les participants au *Feuilleton des Communes* nous disent combien cette expérience modifie leur quotidien mais aussi leur rapport aux autres, qu’ils découvrent sous un nouveau jour. L’écriture et la réalisation de ces objets cinématographiques sont par ailleurs l’occasion de rendre plus compréhensibles le média cinéma, la technique et le jeu de l’acteur.

L’Affût : Comment travaillez-vous avec d’autres structures départementales et régionales en matière d’éducation à l’image ?

Ces structures connaissent notre savoir-faire et notre capacité à apporter des axes de travail innovants. Nous répondons aux besoins concrets qu’elles formulent et leur proposons d’autres pistes plus efficaces, ou bien les aidons à élaborer des propositions nouvelles. Nous collaborons avec de nombreuses agences cinéma départementales et régionales comme Cinémas indépendants de Nouvelle-Aquitaine (CINA), Ciné-Passion en Périgord, Objectif Ciné 64, ou encore des associations qui coordonnent des dispositifs s’adressant à la fois aux salles de cinéma, aux spectateurs et aux enseignants. Elles sont surtout intéressées par la pratique artistique et la formation. Aujourd’hui, nous souhaiterions ouvrir ces partenariats aux structures qui œuvrent sur le champ de la création dans l’espace public, afin de toucher de nouveaux publics. ■

Pour aller plus loin

Les Grands Espaces : les-grands-espaces.net

PAROLES D'ARTISTES

SYLVIE BALESTRA

directrice de la Compagnie Sylex (Gavaudun)

Gavaudun (Lot-et-Garonne)



L'Affût :
Pourquoi avez-vous choisi d'établir votre compagnie

dans une commune rurale, et en quoi cette implantation nourrit-elle votre recherche ? Rencontrez-vous des difficultés ?
La décision de créer ma compagnie a été concomitante avec le souhait de quitter Bordeaux en 2008 pour m'installer à la campagne. Cette implantation m'offrirait la possibilité d'affirmer ma démarche chorégraphique, qui met en avant un art de la rencontre et de la relation. D'exploratrice urbaine, je suis devenue exploratrice rurale. Je me suis rendu compte que la ruralité recelait beaucoup d'hétérogénéité, de singularités, et me permettait de mener des activités autres que celles de la sphère artistique ou culturelle dans laquelle j'évoluais jusqu'à présent. Je suis allée à la rencontre de personnes ayant des pratiques corporelles différentes de la mienne : des paysans, des ouvriers dont j'ai observé durant deux ans le travail en usine à Fumel ou encore des joueurs et joueuses de rugby, ce qui a donné naissance à ma première pièce intitulée *Rugby*. Sortir des studios de danse, donc d'une forme d'entre soi, est très enrichissant, de même qu'échanger avec des communautés qui ne connaissent pas la danse contemporaine. Être établie en milieu rural ne complique pas la production, car la Région Nouvelle-Aquitaine est très à l'écoute des artistes qui créent sur un territoire et les soutient financièrement. La principale difficulté est de réussir à montrer son travail, les programmeurs se déplaçant plus rarement dans une petite commune. Et même si l'une de mes pièces,

Grrrrr, est diffusée depuis trois ans dans des scènes nationales, des théâtres et des centres dramatiques nationaux, je ressens parfois une forme d'isolement.

L'Affût : *La danse contemporaine conserve une image élitiste. Comment réussissez-vous à toucher des publics peut-être plus éloignés que d'autres de la culture ?*

Ces territoires témoignent d'un grand engagement culturel. Le sport, la pratique du théâtre en amateur, la chanson, le conte, y sont très présents. Plutôt que de publics, je préfère parler de personnes. Et celles-ci sont porteuses de cultures, de savoirs, que je partage avec elles. J'aime dire que je fais avec et non pour les publics. Je ne me pose pas la question du nombre de spectateurs qui assisteront à mes spectacles, je vais à leur rencontre sur le terrain. Grâce à cette démarche et à l'écriture du réel que je défends, les préjugés mutuels séparant les artistes et les habitants tombent. Des ouvriers qui, par exemple, voient des artistes répéter huit heures par jour sur la dalle de béton de leur usine, n'ont plus de doute sur le fait que danser constitue un vrai travail, et ont envie de découvrir ensuite la pièce. Nous ne sommes jamais dans la diffusion sèche, et en cela je pense que nous avons un temps d'avance sur la réflexion qui doit être menée aujourd'hui en matière de production et de diffusion des créations.

L'Affût : *Vous allez développer un projet participatif intitulé Vieillesse et élégance. Comment se déroulera le processus de création avec les habitants, et quels sont les enjeux d'une telle démarche ?*
Avec ce projet, je souhaite

rendre visibles des corps vieillissants dans une société qui préfère valoriser le corps jeune et performant. J'interrogerai la façon dont ces corps réussissent à tenir debout, trouvent leur expression, le goût aussi que des personnes âgées peuvent continuer d'avoir pour la danse. L'idée est de constituer une équipe de seniors désireux de s'engager comme des danseurs professionnels. L'enjeu, là encore, est de concevoir une création avec et non pour des personnes âgées. Elles prendront la parole, participeront à l'écriture et nourriront ma réflexion. Nous nous mettrons en mouvement ensemble, prendrons les mêmes risques. J'aimerais qu'ensuite cette partition chorégraphique soit rejouée par d'autres personnes dans d'autres villes et voire même par des adolescents.

L'Affût : *La ruralité constitue-t-elle, selon vous, un terrain propice à la mise en œuvre des droits culturels ?*

Sans aucun doute, car elle permet de s'extraire des logiques actuelles qui obligent à raisonner en termes de production, diffusion, publics et sectorisation, pour replacer la relation à l'autre au centre. S'installer en milieu rural, c'est prendre de la distance par rapport à la ville. D'autres types de relations se nouent, des rencontres assez étonnantes se produisent. Et c'est ainsi que des projets peuvent advenir. ■

Pour aller plus loin

Compagnie Sylex : sylex.fr

PAROLES D’ARTISTES

VINCENT AFCHAIN

directeur artistique de La Fausse Compagnie

La Roche-Posay (Vienne)



L’Affût :
*Pourquoi avoir
choisi d’établir
la compagnie à
La Roche-Posay,*

*et en quoi cette implantation
influe-t-elle sur les projets
que vous développez ?*

Si la compagnie a choisi de s’implanter sur un territoire rural c’est afin de mener un projet particulier qui en outre nécessite du temps, que l’on trouve plus difficilement en zone urbaine. Nous souhaitons en effet approfondir notre relation avec des populations très différentes, dont certaines accèdent à des propositions artistiques uniquement parce qu’ou les leur apporte. Elles aspirent à cette culture de proximité. Il s’agit de mobiliser les habitants d’un territoire très touristique l’été mais qui connaît une période plus creuse d’octobre à mai. Voilà pour le projet de territoire qui est soutenu par la Communauté d’agglomération Grand Châtellerault, le Département de la Vienne et la Ville d’Angles-sur-l’Anglin et sur lequel nous fléchons aussi une partie du conventionnement Région de la compagnie. Nous le développons avec le conseil d’administration de la compagnie composé exclusivement d’habitants. Parallèlement, nous produisons et diffusons des créations. Même si les deux activités se croisent rarement, l’une peut nourrir l’autre puisqu’à l’occasion de tournées nous repérons des spectacles qui seront accueillis lors du festival que nous organisons. Elles poursuivent en tout cas un même objectif : approcher le public avec bienveillance, susciter son émerveillement et le conduire hors des sentiers battus.

L’Affût : *Le fait d’être installé
en milieu rural complique-t-il
la production et la diffusion
des spectacles ?*

Je ne le pense pas. Pour monter des productions et les diffuser, il est nécessaire de se déplacer. Nous participons à des festivals et des salons, tournons nos spectacles en France et à l’étranger et jouons régulièrement à *Chalon dans la rue* et au festival d’Aurillac, par exemple. S’agissant de la production, nous réussissons à obtenir des résidences dans des lieux de fabrique où nous présentons des étapes de travail. Pour l’une de nos prochaines créations qui est soutenue par l’OARA, des sorties de fabrique seront proposées à Animakt (Saulx-les-Chartreux), à Châtellerault et à Ruffec. La difficulté à diffuser en milieu rural se pose plutôt dans le cadre du festival que nous organisons. Lorsque des lieux de diffusion n’existent pas, il faut en inventer, comme nous le faisons en installant un chapiteau, en investissant une salle des fêtes ou des espaces privés que nous aménageons parfois entièrement et cela n’est pas pour nous déplaire.

L’Affût : *Comment se construit le
projet Culture Vivace et notamment
le festival Folies Bastringue
impliquant des habitants ?*

À l’issue du festival, nous lançons un appel auprès des communes du territoire afin que l’une d’elles nous accueille. Durant deux ans, nous y installons nos bureaux pour préparer la prochaine édition au plus près de la population et des associations. Des équipes de bénévoles travaillent avec nous notamment sur la programmation. Plutôt que de leur demander de visionner des captations de spectacles sur Internet puis d’en choisir, nous échangeons avec

eux sur leurs attentes et leur formulons des propositions. Les habitants participent également à la décoration du festival et sont impliqués dans la communication. Il y a cinq ans, nous avons souhaité élargir notre action en alternant entre le festival les années impaires et une mini saison les années paires. *Culture Vivace* englobe les deux, mais aussi tous les autres projets qui émergent sur le territoire, comme les ateliers de pratique artistique amateur, le travail mené avec les écoles et les collèges. À présent, nous souhaiterions développer l’accueil d’artistes en résidence.

L’Affût : *Quels effets vos
activités produisent-elles en
termes d’accès de tous à la
culture, de lien social mais aussi
d’attractivité du territoire ?*

L’attractivité fait partie des grands combats que nous menons, et cela signifie différencier l’offre culturelle de l’offre touristique. Nous avons réussi à ancrer le festival – dont l’audience s’étend désormais à Châtellerault (depuis deux ans, nous présentons des spectacles co-programmés avec Les 3T) et Poitiers mais aussi à la Région Centre frontalière de la nôtre – comme une tradition sur le territoire. L’accès de tous à la culture est favorisé par des tarifs très bas (5€), mais aussi par le recours au bénévolat. Être bénévole incite à devenir spectateur, davantage que l’inverse. Le festival permet aussi de s’extraire d’un certain isolement, de se rassembler et de créer des liens. Enfin, les habitants s’approprient l’ensemble des actions menées sur leur territoire, sont fiers qu’elles existent et d’y participer. ■

Pour aller plus loin

La Fausse Compagnie : lafaussecompagnie.fr

PAROLES D'ARTISTES

FAFIOLE PALASSIO

comédienne et co-fondatrice du Petit Théâtre de Pain



L'Affût :
Pourquoi avez-vous choisi d'implanter la compagnie

sur un territoire rural ? En quoi cette implantation est-elle en phase avec le projet artistique et culturel que vous défendez ?

La ruralité constitue le berceau de la compagnie qui, dès sa création et à l'initiative de deux de ses membres désireux de mener un projet artistique sur leur territoire, s'est installée dans le village d'Ostabat. Nous souhaitions proposer un théâtre itinérant et ressentions une filiation avec l'histoire de la décentralisation théâtrale. Le Petit Théâtre de Pain s'est ensuite installé successivement dans un ancien hôpital psychiatrique à Larressore, à Lasse, petite commune proche de Saint-Jean-Pied-de-Port, et enfin en 2008 à Louhossoa. Par rapport à la démarche qui a toujours été la nôtre, je ne ferais pas de différence fondamentale entre zones urbaine et rurale. Nous voulions avant tout décroisser le théâtre considéré encore comme un art élitiste en investissant des lieux de vie populaires et en proposant des représentations du monde décalées et poétiques qui nous permettraient d'être au plus proche des gens. C'est cette irrigation culturelle hors les murs qui, à mes yeux, prévaut sur l'opposition entre ruralité et urbanité. Malgré tout, je pense qu'existent dans le milieu rural où nous évoluons une dynamique culturelle, une solidarité, une douceur aussi, qui offrent la possibilité de créer autrement. Pour préparer notre prochaine production sur la jeunesse, par exemple, nous sommes ravis à l'idée de vivre en immersion cet automne dans

des établissements scolaires et d'y mettre en place des dispositifs participatifs.

L'Affût : *Les arts de la rue vous semblent-ils un bon vecteur pour aller à la rencontre des populations et les rapprocher des propositions artistiques ? Que constatez-vous sur le terrain ?*

Les arts de la rue sont une formidable opportunité, via des esthétiques plus novatrices, d'aller à la rencontre de ceux qui ne se sentent pas autorisés à franchir la porte d'un théâtre, et surtout de nouer une véritable complicité avec un territoire et ses habitants. Il y a ces grands événements et les actions au long cours. Lorsqu'un festival de rue est organisé (nous nous produisons nous-mêmes dans de grands festivals comme *Viva Cité* à Sotteville-lès-Rouen ou le festival d'Aurillac), le public fait la démarche d'aller vers des propositions surprenantes mais le festival reste cet espace-temps dédié aux représentations. En revanche, quand un opérateur culturel prend l'initiative de proposer des résidences d'artistes, des actions dans des lieux non dédiés (fermes, marchés, EHPAD), ou des randonnées en montagne... il crée du lien, favorise les échanges et fédère différents types de publics. Pour que l'artiste se sente autorisé à venir créer là, il faut qu'il y ait rencontre et (re)connaissance mutuelle. De telles démarches permettent de réinterroger nos places dans la société, notre capacité à vivre et à inventer ensemble.

Louhossoa (Pyrénées-Atlantiques)

L'Affût : *Quelle est votre mission au sein d'Hameka, et comment l'existence de ce lieu favorise-telle l'irrigation culturelle sur le territoire ?*

Nous sommes artistes associés en résidence permanente sur le volet arts de la rue de l'activité d'Hameka. Nous participons au choix des compagnies accueillies en résidence dans la Communauté d'Agglomération Pays Basque, en étudiant la pertinence de leur projet, sur le plan artistique mais aussi par rapport aux besoins exprimés par le territoire. Le Petit Théâtre de Pain se met à leur disposition afin de leur apporter des conseils artistiques, techniques, administratifs, et accompagne leurs projets de médiation. Il contribue également à la programmation du lancement et de la clôture de saison de la Communauté d'Agglomération. Au fil des années, le projet Hameka a considérablement élargi son périmètre puisqu'il couvre désormais 158 communes. Un pari difficile même si l'équipe s'est structurée et spécialisée. La présence d'un tel outil constitue toutefois une grande chance pour l'irrigation du territoire. Car les artistes en résidence ne demeurent pas uniquement à Louhossoa. De plus, Hameka apporte un important soutien au théâtre en langue basque, en production comme en diffusion. ■

Pour aller plus loin

Cie Le Petit Théâtre de Pain :
lepetittheatredepain.com

PAROLES D’ARTISTES

MARTINE ALTENBURGER

co-directrice de l’Association Ryoanji

Jarnages (Creuse)



L’Affût : Pourquoi avez-vous quitté Toulouse pour vous installer en 2007 dans

la Creuse ? Que vous apporte une implantation en milieu rural que vous ne trouviez plus en milieu urbain ?

Lorsque mon mari et moi nous nous sommes installés à Saint-Silvain-sous-Toulx, nous ne pensions pas y développer une activité artistique. Nous souhaitions nous accorder une longue pause après quinze ans de vie associative, nous concentrer sur notre travail de musiciens et notre formation, L’Ensemble]h[riatus. Au bout d’un an, nous avons réalisé que si nous n’organisions pas nous-mêmes des actions sur le champ des musiques contemporaines, nous n’aurions plus la possibilité d’assister à des concerts. Dans le même temps, vivre ici, dans un environnement dénué de pollution sonore, nous avait beaucoup transformés. Notre sensibilité auditive s’était considérablement développée. Nous avons monté notre tout premier concert en 2009 à Guéret, et l’écoute, la disponibilité du public, nous ont bouleversés. Nous avons vécu une formidable rencontre humaine et artistique avec le territoire, qui nous a encouragés à poursuivre l’aventure. L’implantation en milieu rural ne suscite pas de difficultés particulières et nous procure au contraire une vie sociale plus riche encore qu’à Toulouse.

L’Affût : Comment réussissez-vous à faire découvrir les musiques contemporaines, et travailler en ruralité modifie-t-il la forme donnée à vos spectacles et aux actions que vous menez ?

Nous essayons de ne pas avoir d’idées préconçues sur les publics car nous sommes persuadés

que chaque individu, quels que soient son parcours, son histoire, possède en lui une part poétique. Et c’est cette part poétique que nous voulons atteindre. Nous ne faisons pas de concessions sur les programmes au prétexte que le public serait peu habitué aux musiques contemporaines. Compte tenu de la faible présence de telles musiques sur le territoire, nous nous sommes toutefois interrogés au tout début quant à la nécessité d’échanger avec les spectateurs après les spectacles. Nous y étions réticents, mais dès le premier concert les discussions ont été tellement merveilleuses que nous les proposons toujours aujourd’hui. Nous animons aussi des ateliers pédagogiques pour les enfants, en insistant sur l’aspect ludique. Enfin, nous avons créé en 2013 le festival *Le Bruit de la musique* qui se déroule en août à Saint-Silvain-sous-Toulx. Nous voulions en effet apporter la musique contemporaine dans le village où nous habitons, participer à sa vie. Car même si nous nous produisons dans le monde entier, nous souhaitons rencontrer nos voisins, ne pas rester dans notre tour d’ivoire et briser enfin cette image élitiste accolée à la musique contemporaine.

L’Affût : Pensez-vous que la ruralité puisse être un bon laboratoire pour la mise en œuvre des droits culturels ?

La ruralité est y effectivement plus propice, car nous avons le sentiment de ne plus nous adresser à une foule mais de toucher de façon précise chaque personne, ce qui rend la médiation et le partage encore plus forts. Une autre notion importante est la patience : il ne s’agit pas de convaincre tout le monde, à tout prix et immédiatement, mais d’être attentif à ce qu’il se passe et à la culture de

chacun. Nous avons, par exemple, été particulièrement touchés par la mémoire paysanne qui subsiste ici et nous achevons actuellement avec la Compagnie Ouïe-Dire une carte postale sonore du village de Soumans, dans le nord-est de la Creuse. C’est l’occasion de nous mettre à l’écoute de l’histoire de ses habitants, issus d’une longue tradition de culture paysanne ou nouveaux arrivants, de ne pas écouter uniquement ce que nous produisons nous, mais aussi ce que les gens ressentent et ont à exprimer.

L’Affût : Vous allez rénover l’ancien abattoir de Jarnages pour y créer Épicentre. Quels projets y développerez-vous ?

Il s’agit d’un lieu de taille modeste, ce qui nous convenait bien, à partir duquel nous continuerons de rayonner sur le territoire. Le projet d’Épicentre s’articule pour le moment autour de la création, c’est-à-dire y travailler nous-mêmes mais aussi inviter d’autres artistes, et de la transmission grâce à des séances d’écoute. Le lieu devrait également comprendre un studio d’enregistrement. Nous souhaitons surtout l’ouvrir à d’autres formes de musiques et d’autres activités culturelles. Nous avons déjà tissé des liens avec la nouvelle médiathèque de Jarnages Le Chat’Pitre, et réfléchissons aux projets que nous pourrions mener avec l’école du village, l’auberge culturelle L’Alzire, l’Association La Moustache, ainsi que Radio Pays de Guéret et La Métime (Moutier-d’Aahun). L’important n’est pas le lieu en lui-même (qui devrait ouvrir fin 2020) mais les rencontres qu’il permettra autour. ■

Pour aller plus loin

Association Ryoanji - ensemble]h[riatus : ryoanji.free.fr

QUELLES POLITIQUES CULTURELLES POUR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE ?



L'Affût : Quelle politique la Région met-elle en œuvre à destination des territoires

ruraux, et notamment ceux désignés comme « vulnérables » ?

Dans nos règlements d'intervention, nous portons toujours une attention particulière aux territoires qui ont été identifiés comme vulnérables par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) mise en place par le président de Région. Le travail d'observation mené par L'A. à ce sujet est précieux et permet aux élus et aux professionnels de mieux comprendre le territoire. La Nouvelle-Aquitaine est une région profondément rurale, marquée en outre par de fortes disparités économiques et sociales dont il faut tenir compte. Nous devons apporter notre soutien et des solutions aux territoires qui rencontrent le plus de difficultés. Ceux-ci ont été consultés, et les contrats de territoire que nous signons mentionnent les besoins exprimés par eux en termes d'investissement. Le souhait du Président de la Région est en effet d'investir sur ces territoires afin de favoriser leur développement et les rendre plus attractifs. L'objectif est de permettre aux habitants de rester sur ces territoires, et à d'autres de s'y installer. Or, les trois motivations pour s'établir en ruralité sont l'accès à Internet (la Région met en œuvre un programme de 230 millions sur le numérique), les facilités de mobilité (d'où une politique offensive concernant les transports), et l'emploi. La culture constitue un autre critère de choix : les gens s'installent sur un territoire lorsqu'une offre culturelle y est proposée.

L'Affût : Justement, quelle place la culture occupe-t-elle dans la politique régionale à l'égard de ces territoires ?

NATHALIE LANZI

vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de la Culture

Une place centrale. Le budget culturel a été sanctuarisé jusqu'au terme de la mandature. Avec les structures culturelles, les festivals (450 soutenus, dont la majorité sont en territoire rural) et les équipes artistiques, nous établissons un diagnostic de leurs actions et projets. Nous estimons nécessaire d'encourager l'implantation de compagnies et la création de festivals en zone rurale. Par ailleurs, l'OARA a reçu pour mission d'accorder une attention encore plus particulière aux territoires très ruraux. Nous demandons aussi aux compagnies de produire et diffuser sur leur territoire. L'OARA les accompagne et incite les programmateurs à découvrir leurs productions. En matière de conven-

« La culture est un levier important pour le développement des territoires ruraux. »

tionnement, nous sommes attentifs aux compagnies implantées en ruralité. Des aides supplémentaires sont prévues en cas d'installation en milieu rural et en fonction de la vulnérabilité du territoire concerné. Grâce à l'Agence Livre Cinéma et Audiovisuel (ALCA) d'autre part, nous menons un véritable travail sur le terrain avec les libraires, les festivals consacrés aux livres et au cinéma. La culture est en effet un levier important en matière de développement des territoires.

L'Affût : De quelle façon, la Région veille-t-elle à rétablir un équilibre de l'offre culturelle entre zones urbaines et rurales ?

Nous accompagnons, pour le fonctionnement et surtout en

investissement, les scènes conventionnées, généralement situées en zone urbaine, parce qu'elles constituent des lieux essentiels pour la diffusion des compagnies et l'offre culturelle. Mais nous sommes aussi soucieux de l'activité développée par des structures en milieu rural, telles que La Mégisserie à Saint-Junien (87) ou La Canopée à Ruffec (16). Nous sommes à l'écoute de leurs nouveaux projets afin de les accompagner encore mieux, surtout lorsque d'autres collectivités baissent leurs budgets. Mon autre grand combat est le mécénat, via les clubs d'entreprises qui sont depuis peu sollicités par des festivals et des compagnies. Ce mécénat de proximité permet à tous d'avoir accès à une offre culturelle de qualité. Inciter les lieux et les festivals à mettre en place des actions en direction des populations qui ne se rendent jamais au spectacle, est d'ailleurs l'une de nos priorités. Cette volonté de démocratisation culturelle rejoint le dispositif de réflexion collective sur les droits culturels engagé par la Région, qui a ensuite donné lieu à des préconisations établies par Jean-Michel Lucas dans un rapport remis en mars 2019.

L'Affût : Comment co-construisez-vous la politique culturelle avec d'autres collectivités et les acteurs locaux ?

Nous signons des conventions avec d'autres partenaires sur le champ de l'Éducation artistique et culturelle (EAC), par exemple. La grande difficulté induite par la loi NOTRe est que nombre de collectivités ne se sont pas saisies de la compétence culturelle. Pour certaines, la culture est une variable d'ajustement, alors qu'elle devrait être une volonté politique affichée et co-construite. Ceci, afin que l'on cesse de parler, faussement, de désert culturel, et que la culture existe et perdure auprès de tous les publics. ■

L'AFFÛT

L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine

• 91 boulevard du Grand Cerf – 86000 Poitiers

• 30 cours Gay-Lussac – 87000 Limoges

05 49 55 33 19

accueil@la-nouvelleaquitaine.fr

la-nouvelleaquitaine.fr

Dossier de L'Affût

Directeur de la publication

Thierry Szabo

Rédactrice en chef

Sylvie Caqué-Menneguerre

Rédaction

Marie-Agnès Joubert

N°ISSN 1165 - 9416

Dépôt légal à parution

Conception / réalisation

Alain Faure

Impression

Sipap Oudin, tirage 2 400 exemplaires

L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine
est subventionnée par le ministère
de la Culture (Direction régionale
des affaires culturelles)
et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

